



AVIS DE CONFORMITÉ

Enquête « Couples »

Rectificatif

Services producteurs : Institut national d'études démographiques (Ined) et Insee (Direction des Statistiques démographiques et sociales - DSDS)

Opportunité : avis favorable émis le 9 novembre 2012 par la commission « Démographie et questions sociales » du Cnis

Réunion du Comité du label du 23 janvier 2013 (formation Ménages)

Il s'agit d'un nouveau dispositif d'enquête faisant suite à deux grandes enquêtes réalisées sous l'égide de l'Ined en 1959 (« le choix du conjoint ») et 1983 (« la formation des couples »). Depuis le début des années 1980, les transformations de la famille et de la vie privée se sont en effet poursuivies, voire amplifiées. La diversification des formes d'union légales (notamment création du Pacs en 1999), l'augmentation du nombre d'expériences conjugales à l'échelle de la vie, la transformation des étapes de la mise ou remise en couple (conséquences matérielles et psychologiques des séparations, influence des enfants issus d'une précédente union), la redéfinition de la place de la sexualité ou encore l'émergence de nouveaux modes de rencontre (susceptibles d'avoir des effets en termes d'homogamie) invitent à mettre en œuvre une nouvelle enquête spécifiquement dédiée à la formation du couple permettant d'en comprendre le processus et d'en cerner les dimensions sociales.

L'enquête devra permettre à l'Insee de disposer de données actualisées sur les trajectoires conjugales et leurs principales étapes (mise en couple, séparation...), en complément des enquêtes auprès des ménages qui se limitent généralement à la description des situations familiales courantes. Elle représentera de surcroît une réelle innovation par rapport aux enquêtes passées sur les couples ou les familles, en retenant un concept extensif de couple sans limite de durée ni de restriction aux cohabitants (dans une acception volontairement subjective d'une histoire qui fait sens dans le parcours du répondant) en s'intéressant aux phases de rupture et de vie en solo (pour envisager les mises ou remises en couple en tant que processus dynamiques et multidimensionnels), ou en recueillant des informations sur le passé du conjoint (une relation amoureuse étant la résultante de deux histoires individuelles).

L'enquête comporte deux volets (deux questionnaires), l'enquête dite « principale » et l'enquête dite « conjoint ».

Le questionnaire de l'enquête « principale » s'adresse à une personne tirée au sort dans le ménage, et traite des thèmes suivants :

- composition du ménage et principales caractéristiques sociodémographiques ;
- enfance et entourage familial ;
- historique des relations de couple ou relations amoureuses importantes ;
- utilisation d'internet ;
- dernière séparation ;
- situation actuelle ;
- représentations.

Le questionnaire de l'enquête « conjoint » est auto-administré, sous forme « papier » ou par « **internet** » et s'adresse au conjoint (cohabitant ou non, s'il y en a un) de la personne interrogée pour l'enquête « principale ». Il s'agit de collecter, de manière beaucoup plus sommaire, des informations que l'on ne peut obtenir auprès de ce dernier, sur l'historique des relations de couple du conjoint et la description de son foyer parental, sur sa situation actuelle et ses représentations.

Enfin, un volet complémentaire qualitatif est envisagé sous forme d'entretiens qui porteront sur différentes thématiques abordées dans l'enquête et permettront d'affiner la compréhension des réponses.

L'échantillon pour l'enquête principale est tiré dans l'enquête annuelle de recensement de 2012 avec pour objectif de disposer d'environ 8 000 répondants.

L'enquête principale s'adresse aux femmes et hommes âgés de 25 à 64 ans vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine, quelle que soit leur situation conjugale au moment de l'enquête. La collecte, prévue au dernier trimestre 2013, se déroule en face à face, mais l'enquêté(e) a éventuellement la possibilité de répondre par téléphone.

La durée du questionnement est limitée en moyenne à une heure (avec sans doute des variations individuelles conséquentes). Le protocole de collecte doit veiller à favoriser les situations d'entretien sans tiers présent. Le questionnaire auto-administré de l'enquête « conjoint » est court et son temps de remplissage (**par internet** et/ou papier) limité à une vingtaine de minutes.

Les premiers résultats de l'enquête seront publiés fin 2014 sous forme de « 4 pages » de l'Insee et/ou Ined et en 2015 sous forme d'articles de revues scientifiques ou de communications dans des colloques. Les fichiers de diffusion des enquêtes « principales » et « conjoint » seront mis à disposition de la communauté scientifique, dans un premier temps (automne 2014 à fin 2015) dans le cadre réduit du groupe d'exploitation puis (en 2016) mis à disposition plus largement via le centre Quetelet.

~~~

### **Le Comité du label émet une forte recommandation :**

Le Comité du label attache la plus grande importance à la préservation de la sécurité et de la confidentialité des données recueillies, notamment à partir des questions sensibles, ainsi qu'à la protection des enquêtés et des enquêteurs. Dans ce cadre, tout en regrettant que les décisions n'aient pas encore été prises sur le protocole de recueil de ces données sensibles et qu'il n'en ait pas connaissance au moment de cette séance du Comité, il demande instamment :

- que ces décisions soient établies de la manière la plus rigoureuse possible pour répondre aux exigences précitées, à l'issue d'une démarche scientifique fondée sur des tests qui seront menés dans les prochaines semaines ;
- que ces tests soient conduits dans les meilleures règles de l'art ;
- que les décisions prises à l'issue de ces tests soient fortement étayées par une argumentation scientifique ne pouvant être soumise à aucune contestation.

Le Comité demande également que les résultats de ces tests et les conclusions qui en seront tirées lui soient communiqués.

### **Le Comité fait, par ailleurs, les recommandations suivantes :**

- L'enquête pilote devra notamment fournir des résultats sur deux inconnues majeures : le taux de récupération des refus par téléphone et le taux de remplissage du questionnaire « conjoint ». Le Comité souligne au passage que la qualité de ce dernier indicateur conditionnera la faculté de réaliser correctement des études impliquant l'appariement des deux questionnaires. Il attire donc l'attention du service sur la vigilance à exercer lors du traitement statistique du sous-échantillon dans lequel les deux questionnaires (principal et conjoint) seront appariés.
- Un certain nombre de documents non fournis, comme la brochure, l'imprimé et les versions définitives des lettres-avis, seront à adresser au secrétariat du Comité du label.

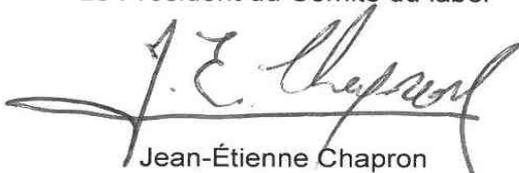
- Le Comité du label insiste sur la confidentialité qui doit entourer le déroulement du protocole de collecte et demande, en particulier, que l'enquêteur s'assure de l'isolement de l'enquêté au cours de l'entretien. A défaut, des indications devront être recueillies auprès des enquêteurs sur la présence de tierces personnes.
- Le Comité demande que la plus grande attention soit portée au protocole de sécurisation des transmissions de données collectées par internet.
- Le questionnaire a fait l'objet d'un certain nombre de remarques en séance qui seront communiquées au service. Le service devra en retour préciser dans une note comment il envisage de les prendre compte. Cette note et la version définitive du questionnaire seront adressées au secrétariat du Comité du label.
- L'enquête Couples étant non obligatoire, dans la mesure où figurent des questions sensibles, les personnes interrogées doivent être systématiquement informées en début ou en cours d'interrogation qu'elles peuvent ne pas répondre.

Le Comité note que le délai maximal de traitement par la Cnil de ce dossier (demande d'autorisation) sera au maximum de 2+2 mois et non pas 6 mois comme indiqué dans le dossier.

**Le Comité du label attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête « Couples ».**

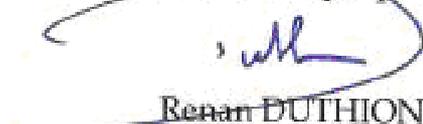
Ce label est valide pour l'année 2013

Le Président du Comité du label

  
Jean-Étienne Chapron

**Rectificatif** concernant une prolongation de collecte en 2014,  
Fait à Paris, le 6 décembre 2013 n° 790/L201

Le Président du Comité du label  
de la statistique publique

  
Renan DUTHION